

Le 21 janvier 2025

**Reprise du service de broyage de végétaux à domicile :**  
**inscrivez-vous dès à présent**

Les équipes de broyage de végétaux à domicile de Thonon Agglomération seront de nouveau opérationnelles pour aider les habitants à valoriser leurs déchets verts à partir du **10 février 2025**. Ce service, qui rencontre toujours un grand succès, est de retour pour une nouvelle session et s'inscrit dans une démarche écologique et solidaire.

► **Un service gratuit pour les particuliers**

Entièrement gratuit pour les particuliers, le service de broyage est disponible pour des volumes de branchages compris entre 2m<sup>3</sup> et 25m<sup>3</sup>. Les habitants de Thonon Agglomération peuvent s'inscrire dès à présent sur le site internet [thononagglo.fr](http://thononagglo.fr) pour bénéficier de cette prestation à domicile.

L'objectif est simple : **réduire les déplacements en déchetterie** tout en permettant aux foyers de **profiter des bienfaits du broyat-maison**. Ce dernier pourra être utilisé directement dans les espaces verts du foyer bénéficiaire, offrant ainsi une solution écologique et pratique pour la gestion des déchets végétaux.

► **Une démarche sociale et solidaire**

Le service de broyage de végétaux ne se limite pas à un simple geste environnemental. Il s'accompagne d'une dimension sociale forte. En effet, les prestations de broyage sont assurées par du personnel de Chablais Insertion et du LIEN (Léman Initiative Emploi Nature). Ces structures locales favorisent l'insertion professionnelle de personnes en difficulté, faisant de ce service un projet à la fois écologique et solidaire.

► **L'importance de la gestion des déchets verts**

En 2023, les déchets verts représentaient 111kg/habitant pour un coût financier de 500k€ sur le territoire de Thonon Agglomération, un chiffre significatif lorsqu'on le compare aux 20 624 tonnes d'ordures ménagères collectées en 2023, soit 216 kg/habitant. Pourtant, ces déchets peuvent être **entièrement recyclés à domicile** grâce à des pratiques simples comme le compostage, le paillage, ou encore le jardinage au naturel.

Thonon Agglomération encourage vivement ses habitants à participer à cette initiative, non seulement pour **réduire leur empreinte écologique**, mais aussi pour **contribuer à une gestion plus durable des déchets** sur le territoire.

► **Inscrivez-vous dès maintenant**

Les inscriptions sont ouvertes dès aujourd'hui et la campagne se déroulera du 10 février au 30 avril 2025. Pour bénéficier de ce service, rendez-vous sur le site internet de Thonon Agglomération [thononagglo.fr](http://thononagglo.fr) dans la rubrique « Mes services – Broyage des végétaux à domicile ».

**CONTACT PRESSE** : Caroline BLONDET

Service communication

+33 (0)4 50 31 25 00 | [c-blondet@thononagglo.fr](mailto:c-blondet@thononagglo.fr)